



Saison 2017-2018

Prendre une licence au BCNA, c'est signer un contrat et s'engager

Le BCNA s'engage

Le club s'efforce d'assurer l'encadrement technique nécessaire à l'apprentissage et à la pratique du basket dans les meilleures conditions possibles.

Les horaires et le lieu des entraînements sont affichés dans les gymnases et accessibles sur le site Internet du club.

Le club s'engage à ce que tout joueur puisse participer dans les meilleures conditions aux compétitions organisées par la FFBB dans lesquelles son équipe est engagée (la présence aux entraînements conditionne la participation aux matchs).

Les calendriers officiels des compétitions sont définis par la fédération (comité départemental ou ligue). Dès que le club en a connaissance, ces calendriers sont communiqués aux joueurs et à leurs familles par le responsable d'équipe. Ces tableaux sont affichés dans les gymnases et accessibles sur le site Internet du club.

Le JOUEUR s'engage

- À être présent à tous les entraînements, et à tous les matchs (championnat, coupe, amical).
- En cas d'indisponibilité (maladie, blessure, vacances, études, raison professionnelle), à prévenir son entraîneur ou son responsable d'équipe dans les meilleurs délais.
- À porter les équipements fournis par le club lors des compétitions
- À être respectueux envers ses partenaires, ses adversaires, son entraîneur et les officiels (arbitres, marqueurs, chronomètres, délégué de club...), à l'entraînement comme en match.
- À assurer, conformément à un planning établi, ses tours d'arbitrage et de tenue de table. En cas d'empêchement, il se doit de trouver lui-même un remplaçant.
- À régler l'amende (montant en vigueur au comité pour les seniors et 3 matchs à arbitrer pour les mineurs) en cas de Faute Technique ou Disqualifiante, quelque soit le championnat (comité, ligue ou fédéral).

La FAMILLE s'engage

À soutenir l'enfant et son équipe

Les parents s'engagent à soutenir leur enfant avec fairplay, respect et tolérance envers les coéquipiers de leur enfant, les équipes adverses, les arbitres et les entraîneurs.

À l'attention des parents de jeunes joueurs

Les parents s'engagent à prévenir l'entraîneur ou le responsable d'équipe en cas d'absence de leur enfant à un entraînement ou un match.

Les parents s'engagent à ne jamais déposer leur enfant sans s'assurer de la présence d'un éducateur responsable.

Les parents s'engagent à accompagner leur enfant jusqu'à l'intérieur de la salle et à venir le chercher de même, en respectant les horaires de début et fin entraînements et de convocation pour les matchs.

Déplacements

Les déplacements sont assurés par les parents des joueurs qui, à tour de rôle, à l'aide de leur véhicule personnel, assurent le transport de l'équipe sans indemnité versée par le club.

Chaque parent s'engage à être en règle du point de vue de son assurance automobile (s'il est licencié l'assurance de la licence prend en compte les déplacements) comme il s'engage vis-à-vis des autres familles à la prudence et au respect du code de la route.

Licences 2017-2018

Catégories	Naiss.	Cotisation
U7 Baby Basket	2011	100 €
U9 Mini-Poussin(e)s	2009/2010	100 €
U11 Poussin(e)s	2007/2008	100 €
U13 Benjamin(e)s	2005/2006	130 €
U15 Minimes	2003/2004	130 €
U17 Cadet(te)s	2001/2002	130 €
U20 Juniors	1998/1999/2000	160 €
Seniors	1997 et avant	160 €
Loisirs (licence hors compétition)		100 €
Dirigeants (officiel et technicien)		100 €
Parents (OTM, délégué club, assurance déplacements)		50 €

Demande de licence :

- La fiche de renseignements dûment renseignée et signée
- Une photo d'identité
- Le règlement de la licence (échelonnement possible)
- Un certificat médical sur formulaire FFBB (pour ceux ne venant pas aux visites médicales au Centre Hospitalier d'Annonay)
- Une photocopie de la carte d'identité ou le cas échéant du livret de famille (pour les créations de licence)

Toute demande de licence, non accompagnée du paiement, sera mise en attente jusqu'à réception de celui-ci (échelonnement possible des paiements).

Assurance :

L'assurance obligatoire est incluse dans le prix de la licence, option 1 minimum. Pour les indemnités journalières se renseigner auprès du secrétariat.

Pour tout renseignement concernant les licences, contactez Valérie FOREST au 06.67.17.51.47

CARTES «SPORT» M'RA ET
CHEQUES SPORT ACCEPTES

Le BCNA a besoin de VOUS

LORS DES MATCHS

- En mettant en place et/ou rangeant la salle
- En devenant PARENTS RELAIS ou JOUEURS RELAIS responsable de l'organisation des déplacements et des goûters (tour de rôle, etc...)
- En tenant la buvette
- En tenant la feuille e-marque, le chronomètre ou en arbitrant (licence obligatoire)

LORS DES TOURNOIS & ANIMATIONS

- En venant aider à l'organisation
- En tenant la buvette
- En venant mettre en place les animations
- En aidant à ranger en fin de manifestation
- En proposant son aide et ses idées pour améliorer ou innover sur les animations

SPONSORING / PARTENARIAT

Pour son fonctionnement (salaires, frais d'engagement des équipes, arbitrages, renouvellement des tenues de match, des ballons, du matériel d'entraînement), le club a besoin de moyens financiers.

Vous pouvez nous aider en apportant de nouveaux partenaires ou sponsors par le biais de vos connaissances ou de votre travail, ou par vos compétences professionnelles (RH, fiscale, commerciale,...).

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60% du don dans la limite d'un plafond de leur chiffre d'affaires annuel.

Droit à l'image

Toute inscription au BCNA vaut pour accord quant à la publication de photos ayant lien avec l'activité basket susceptibles d'apparaître sur le site de l'association, les réseaux sociaux, dans la presse ou dans toute autre communication que le club jugera utile. Le refus devra parvenir en lettre recommandée.



Basket Club Nord Ardèche
Annexe Ecole Jean Moulin
5 Avenue Emile Bouschon
07100 ANNONAY
04 75 33 18 50

www.bcna.fr
e-mail : siege@bcna.fr
@BCNordArdeche